

Info-Shenley

Informez-vous de ce qui se passe chez vous!

BIBLIOTHÈQUE/JEU

Tous les mercredis de 9h à 11h et de 18h30 à 20h. Faites vos demandes, nous achetons des livres tout au long de l'année.

CARDIO SHENLEY

Abonnement annuel seulement au 418 485-6738 (204). 15% de rabais avec votre carte-loisirs. Ouvert 24/7.

PLATEAU SPORTIF

Gratuit avec votre carte-loisirs ou passe de saison du lundi au jeudi de 9h à 22h. Paniers de basketball toujours disponibles, autres sports sur demande.

PLANCHE À ROULETTE

À l'arrière du centre multifonctionnel Desjardins. Le port du casque est obligatoire.

DEK HOCKEY

à venir dans les prochains jours.

TENNIS ET PICKLEBALL

Gratuit avec votre carte-loisirs ou 11\$ en passant par l'épicerie.

Pour une parution dans l'Info-Shenley, envoyez votre matériel avant le 15 du mois à kchampagne@sthonoredeshenley.com



www.sthonoredeshenley.com

Ciné-Parc Beauce Sartigan



6 JUIN
21h



27 JUIN
21h10

LES HONNEURS DU GOUVERNEUR SONT DÉCERNÉS À ...

Le 5 avril dernier, deux citoyens de St-Honoré ont été décorés de grands honneurs. Mme Mia Boucher a reçu la médaille du Lieutenant-gouverneur catégorie jeunesse pour son leadership et sa grande implication dans la vie collégiale.

M. Michel Blanchet a été décoré de la médaille du Lieutenant-gouverneur catégorie aîné, il a reçu cet honneur des mains de Mme Manon Jeannotte pour son implication bénévole dans notre communauté.



Félicitations à nos récipiendaires qui s'impliquent et font une différence par leur parcours.

9 MAI

 **la collecte**

Prenez rendez-vous
au 1 800-343-7264

Bonne fête
des mères






Engagés, à vos côtés

Nous sommes fiers de soutenir les organismes et la réalisation de projets voués au bien-être et à la santé de notre collectivité.






Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes présents dans les moments qui comptent.

 **Desjardins**
Caisse des Sommets de la Beauce





JOINS-TOI À NOTRE BELLE ÉQUIPE!

Un milieu humain et chaleureux, où chaque geste compte 
Havre de Paix – Saint-Honoré-de-Shenley

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES


-  Temps plein ou partiel
- Jour ou soir -
-  1 fin de semaine sur 2
-  Soins, écoute et bienveillance auprès des usagers
-  PDSP, Loi 90, RCR
-  Expérience en RPA, RI ou CHSLD (un atout)



PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

-  Temps plein
- De jour -
-  Tu assures la propreté, l'hygiène et le confort des lieux
-  Formation en hygiène et salubrité
-  Attitude positive et souci du détail

BÉNÉVOLE – ACCOMPAGNEMENT AUX RENDEZ-VOUS

-  Horaire flexible
- Sur appel -
-  Tu accompagnes nos usagers à leurs rendez-vous médicaux
-  Empathie, ponctualité, patience
-  Permis de conduire : un atout!

 INTÉRESSÉ(E)?
On a hâte de t'accueillir!

 Envoie ton CV ou ta candidature à : havredepaixresidence@gmail.com
 Passe nous voir au 440, rue du Collège, Saint-Honoré-de-Shenley

Le conseil a résolu

Législation

Le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la caisse Desjardins des Sommets de la Beauce d'un montant de 1 192 153\$ pour des travaux de réfection du bâtiment sis au 476 rue principale. Le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion sont autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

Le conseil, après avoir pris en compte l'analyse du CCU, accepte la demande de dérogation mineure DPDRL250004 pour l'agrandissement du bâtiment sur le lot 5 060 020.

Le conseil autorise les Grands Feux à faire le défilé du Spectacle Grands Feux Saint-Honoré le samedi 23 août 2025 et que des démarches soient entreprises avec le service de sécurité des incendies pour escorter le défilé.

Le conseil autorise le passage du Tour de Beauce sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley lors de leur événement le 11 juin 2025.

Le conseil adopte le règlement 244-2025 modifiant le règlement de zonage no 55-2006 de la Municipalité. La présente résolution ainsi que le règlement no 244-2025 modifiant le règlement de zonage no 55-2006 relatif aux travaux d'abattage d'arbres seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan et le texte du règlement no 244-2025 sera annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Le conseil adopte le règlement 245-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 58-2006 de la Municipalité. La présente résolution ainsi que le règlement no 245-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 58-2006 relatif aux travaux d'abattage d'arbres seront

transmis à la MRC de Beauce-Sartigan et le texte du règlement no 245-2025 sera annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

Le conseil autorise le paiement, via le budget d'opération, des frais d'immatriculations au montant de 11 351.74\$ pour tous les véhicules de la municipalité.

Le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour compléter les pages S-51-3 et S-55 dans le PGMAR au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Le conseil donne le mandat à la firme WSP pour accompagner la municipalité et la firme Gestizone pour la complétion de la demande de certificat d'autorisation dans le dossier du ruisseau Foley pour un montant de 3 800\$ plus taxes à taux horaire.

Matériaux – Équipements – Fournitures – Travaux

Le conseil autorise l'achat de 2 radios analogiques portatives et de 2 batteries pour un montant de 1761\$ plus taxes auprès de la firme Le Pro du CB. Le montant sera pris au budget d'opération du service de sécurité des incendies.

Suivant la recommandation de la firme Atelier D qui supervise les travaux, le conseil autorise le premier versement, via le règlement d'emprunt, d'un montant de 43 124.06\$ plus taxes à la firme Construction Marco Lachance Inc. pour les travaux effectués au 476 rue Principale.

Le conseil accepte les directives de changements ME-01 proposées par la firme Atelier D pour faire un mur au sous-sol au montant de 885.86\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte les directives de changements ME-11 proposées par la firme Atelier D pour le remplacement des volets motorisés de la ventilation au

montant de 821.60\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte les directives de changements ME-13 proposées par la firme Atelier D pour le remplacement de l'aérotherme au montant de 501.07\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte la révision de l'offre de service et verse un montant de 30 615.00\$ plus taxes à la firme Atelier D pour les travaux en architecture effectués au 476 rue Principale.

Le conseil accorde le contrat pour les travaux de réfection du Rang 4 Sud pour un montant forfaitaire, avec taxes, de 112 376.44\$, conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission. Les soumissions conformes reçues proviennent de : Excavation Bolduc à 112 376.44\$, Construction Abénakis inc. à 113 278.97\$, Giroux Lessard à 114 777.24\$, R J Dutil à 119 901.68\$, Excavation Gagnon à 122 500.00\$, Excavation Lapointe à 128 836.39\$, Les pavages de Beauce à 139 896.98\$, Excavation Doris Drouin à 141 261.06\$ et Lafontaine et Fils à 144 450.00\$. Le conseil autorise le maire et le directeur général à signer tout document inhérent à l'adjudication du contrat avec l'entreprise Excavation Bolduc, relatif aux travaux de réfection du Rang 4 Sud.

Le conseil demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien d'un chemin à double vocation, soit le rang 4, et ce, sur une longueur totale de 5,4 km.

Le conseil donne le mandat à la firme Wajax pour effectuer les travaux au puits du rang 10 pour un montant de 1250.58\$ plus taxes.

La Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entre-

rien courant et préventif des routes locales, des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide d'entretien du réseau routier local.

Le conseil donne le mandat à la firme WSP pour la réalisation et la supervision pour la validation de la capacité actuelle des infrastructures municipales pour un montant de 10 220\$ plus taxes. Le montant sera pris via le surplus.

Le conseil accepte la soumission de 3766.11\$ plus taxes pour l'achat du matériel pour une trousse de premier soin des Premiers Répondants.

Le directeur général demande des soumissions pour le lignage dans le rang Petit Shenley.

Le directeur général demande des soumissions pour des travaux de réparation de fissures dans le Rang 9 et le Grand Shenley.

Le conseil accepte les directives de changements ME-12 proposées par la firme Atelier D pour faire sortir le fil du volet coupe-feu au montant de 1575.69\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte les directives de changements A-09 proposées par la firme Atelier D pour faire le remplacement des tuiles acoustiques au montant de 2 225.89\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte les directives de changements A-010 proposées par la firme Atelier D pour faire une retombée dans la salle de bain au montant de 349.63\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte les directives de changements S-001 proposées par la firme Atelier D pour faire un support de pallier au montant de 649.42\$ plus taxes financées via le projet.

Le conseil accepte de verser un montant de 16 200\$ à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce comme premier versement pour l'acquisition de l'immeuble du 476 rue principale.

Loisirs et Culture

Le conseil autorise le directeur général à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition

de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Le directeur général Pier-Olivier Busque est autorisé à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

Le conseil autorise le directeur général à approuver les activités informatiques au domicile de l'archiviste et dans les locaux de la Société du patrimoine des Beaucerons ainsi que le déplacement de boîtes de documents dans les locaux sécurisés et à environnement contrôlé de la Société du patrimoine des Beaucerons situé à Saint-Joseph-de-Beauce. Le conseil autorise un budget de quatre mille deux cent cinquante-huit dollars (4258\$ et taxes non comprises) à l'intention de la Société du patrimoine des Beaucerons, réparti de la façon suivante: Carte de membre annuelle de la Société du patrimoine des Beaucerons de cent dollars (100 \$), honoraires de trois mille sept cent quatre-vingt (3780\$) pour réaliser un mandat de 12 jours à trois cent quinze dollars par jour (315 \$) (une journée correspondant à 7 heures travaillées) et des frais de déplacement maximal de trois cent soixante-dix-huit dollars (378 \$) pour les visites au bureau municipal.

Le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière de 3 000\$ dans le programme FONDS CULTUREL de la MRC Beauce-Sartigan. La municipalité assumera sa part d'un minimum de 20% à même le budget du camp de jour. La responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

Madame Karine Champagne, responsable des sports, loisirs et culture, est autorisé à embaucher 9 étudiants pour les postes au camp de jour pour l'été 2025.

Autres

Le conseil octroie le mandat à la firme Entreprise Dany Champagne inc. pour effectuer le débroussaillage, avec son équipement, au taux horaire de 95\$/h.

Le conseil octroie le mandat à la firme Entreprise Dany Champagne inc. pour effectuer le balayage des rues et de certains espaces publics, avec son équipement, au taux horaire de 114\$/h.

Le conseil autorise le maire, monsieur Dany Quirion, à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales.

Le conseil autorise l'Exposition agricole de Beauce Inc. à vendre de l'alcool sur le site (terrain de l'aréna) lors de leur événement de la saison estivale 2025 soit du 7 au 10 août. Le conseil autorise aussi le comité de l'Exposition Agricole de Beauce à utiliser le bloc sanitaire ainsi que le bâtiment no 2 et divers équipements pour leurs besoins.

Le conseil autorise la municipalité à contribuer financièrement au gala méritas de la polyvalente Bélanger pour l'année 2025 au montant de 200\$.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Notez que le bureau municipal sera fermé lundi 19 mai pour le congé de la Fête de la Reine

RECHARGEMENT PARTIEL

Le rechargement partiel des rangs sera effectué dans les premières semaines de mai si la température le permet.



PROGRAMME D'ÉTÉ
POUR LES JEUNES
DE 11 À 17 ANS

125\$/JEUNE

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT
DÈS LE LUNDI 5 MAI 9H00!
WWW.MDJBEAUCESARTIGAN.COM

 PLACES LIMITÉES

Lors de l'inscription vous devez payer la somme de 250\$. Pour diminuer les frais d'inscription, vous avez l'opportunité de vendre 25 billets de tirage au coût de 5\$. Vous récupérez ainsi 125\$ en vendant tous les billets.

CHRONIQUE PASTORALE

Bonjour!

Le mois de mai est enfin arrivé et je serai encore porté par les fruits du Forum Beauce 2025. Plusieurs d'entre vous avez vu passer cette invitation à participer à ce Forum. Certains se demandent ce que ça va donner. L'équipe pastorale est sûre d'une chose : Si nous ne risquons rien, nous n'obtiendrons rien.

Quand Jésus a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et la Puissance de la mort n'aura pas de force contre elle. (Mt 16, 18) », il nous affirme que l'Église restera toujours vivante, peu importe ce que plusieurs disent, l'Église sera là.

Ce Forum fut une occasion de changer notre manière de voir l'avenir de nos communautés et de mettre en commun nos bons coups et nos inquiétudes. À demeurer dans nos milieux, nous perdons de vue les communautés qui sont en croissance.

Car, il y a des églises dans notre pays et même dans notre diocèse qui reprennent vie tranquillement.

Les actions posées pour redonner vie à une communauté sont des actions toutes simples à réaliser. Ça ne demande pas de grands efforts, mais une constance. Seuls, nous ne pouvons pas y arriver, mais ensemble, la charge devient plus légère. Comme aime le répéter notre évêque, Gérald C. Lacroix : « Seul, on va plus vite, mais ensemble on va plus loin ».

Ce n'est pas tout d'avoir la foi, car une foi seule est une foi en danger. La foi en Jésus est une foi de relation. Jésus est en perpétuelle relation avec son Père par l'action de l'Esprit Saint. Bon mois de Marie et je vous demande d'inclure dans vos prières, cette intention pour obtention de fruits pour notre église.

Daniel Garant, APL Unité Missionnaire Beauce-Sud

ASSEMBLÉE ÉVANGÉLIQUE PENTECÔTE

Bonjour chers voisins,

Enfin le printemps ! La nature se réveille, les fleurs sortent ! Et les voisins aussi ! C'est vrai! En voyant mon voisin en diagonale l'autre jour, je me suis dit : « on dirait qu'on ne s'est pas vu de l'hiver ! » Et ça a raisonné dans ma tête : « on dirait qu'on ne s'est pas vu de l'hiver... » Prendre conscience de cela a fait germer une réflexion en-moi.

Je vous propose donc une analogie florale, une belle illustration qui nous permettra de mieux réaliser encore comme vous et moi pouvons être la solution à une souffrance très grave et répandue au Québec.

Il y avait un pays où poussaient sur presque tous les terrains et les champs de magnifiques fleurs qui remplissaient de joies ceux les propriétaires. Un phénomène étrange toutefois se produisait. Les fleurs poussaient les unes par-dessus les autres et couvraient complètement le sol chez certains, tandis que chez d'autres, absolument rien ne poussait. Dans une rue de 10 maisons, il y en avait toujours huit toute en couleur, mais deux complètement sans vie.

Voici le sens de l'histoire. Les fleurs représentent les personnes bienveillantes, aimantes et encourageantes dans notre vie. Celles qui y mettent de la couleur, de la saveur, de la joie. Ces gens sont des cadeaux mais tous n'ont pas la même chance d'en côtoyer. Bien souvent, certains en ont quasiment trop et d'autre, pas du tout. Prendre conscience que je n'avais pratiquement pas vu quelques-uns de mes voisins de l'hiver m'a fait réaliser qu'il y a des gens pour qui le froid de l'hiver n'est rien comparativement à l'absence de chaleur humaine.

Mon sujet (le problème de la solitude) est déprimant en ce beau printemps, mes excuses, mais sachez que si le problème ne nous affecte pas personnellement, il est cause de souffrance pour des gens autour de nous et la solution, elle, dépend de vous et moi. La solution dépend de nous tous.

Est-ce un sujet si important ?

Premièrement, il y a beaucoup plus de personnes qui souffrent de solitude qu'on le pense. Ce serait 17% des Québécois !

Deuxièmement, c'est une cause immanquable de dégringolades de santé. Le manque d'interactions entraîne une diminution de la santé émotionnelle. L'inactivité engendre des problèmes de santé physique. N'avoir personne pour nous aider et nous conseiller donne libre court au développement de problèmes de santé mentale.

Je nous lance donc un défi. Pour ceux qui ont souffert de solitude cet hiver : dites à ceux que vous êtes heureux de croiser à nouveau ce printemps qu'il faudrait vous voir aussi pendant l'hiver. Et engagez-vous avec cette personne à le faire l'an prochain.

Pour ceux qui ne se sentent pas seul : réfléchissons un peu et réaliser qu'une personne que vous connaissez se sent probablement seul pour ensuite prendre de ses nouvelles.

L'être-humain n'est pas fait pour vivre seul. Célibataire, veuf, une personnalité plus réservée ? Oui, ok, mais complètement seul ? Non.

Donc, que diriez-vous, pour les personnes concernées, de faire ce qu'il faut pour vraiment vous sortir de l'isolement ? Et pour nous qui en sommes conscients de choisir de devenir une fleur pour quelqu'un.

Au plaisir de vivre une vie riche en amitiés bienfaitantes et « vitalisantes ». C'est d'ailleurs à ça que sert une communauté de foi, une église, une famille spirituelle, une assemblée, appelez cela comme vous voulez, mais sachez qu'il y a des fleurs qui vous attendent à bras ouverts au bout du village.

Jean-Mathieu,
pasteur de votre église évangélique à Shenley



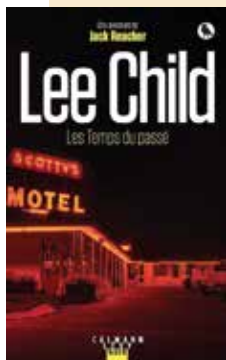


CHRONIQUE DE MA BIBLIO

Un livre qui a inspiré la série télé Reacher!

Les Temps du passé par Lee Child

Reacher part sur les traces de son père. Debout au bord d'une route, le pouce levé, il a la ferme intention de traverser les États-Unis en stop. Mais dans les bois de la Nouvelle-Angleterre, un panneau lui indique une ville au nom familier : Laconia, où son père est né. Il décide de faire le détour et découvre qu'aucun Reacher n'y a jamais vécu...



Maynard Bennett, enquêteur de l'étrange - Dossier 5

L'affaire Décarie par Anne Robillard

Karyn Décarie, est convaincue que ses rêves ne sont pas de simples songes, mais des portes vers une existence parallèle. Après avoir surpris des personnages inquiétants discutant des attentats terroristes qu'ils préparaient, elle a donc décidé de faire appel aux détectives de l'étrange.



PROGRAMMATION DE LA MUN

Inscription au 418 485-6738 (204)

Atelier de mixologie

Date : Mercredi 14 mai 18h30

Coût : 30\$ pour 3 cocktails

Âge : 18 ans et plus

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

Inscription avant le 8 mai

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!

Gardiens avertis

Date : Jeudi 26 juin de 8h30 à 16h30

Coût : 50\$

Âge : 11 ans et plus

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

Inscription avant le 19 juin

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!

Prêt à rester seul

Date : Jeudi 10 juillet de 9h à 15h

Coût : 45\$

Âge : 9 ans et plus

Lieu : Centre Multifonctionnel Desjardins

Inscription avant le 3 juillet

15%
de rabais
avec votre
carte loisir!

FILLES D'ISABELLE



La réunion mensuelle aura lieu mardi le 13 mai à 19h30 au sous-sol de l'église de Saint-Honoré-de-Shenley. Nous soulignerons la fête des mères par un petit concert de la chorale paroissiale et une Fille d'Isabelle sera choisie « Maman de l'année ». Bienvenue à toutes!

CHAPELET VIVANT

Toute la population de Saint-Honoré-de-Shenley et des alentours est invitée à participer à un chapelet vivant dimanche le 25 mai à 19h à l'église de Saint-Honoré-de-Shenley. Lors de cette activité spéciale, chaque grain du chapelet est représenté par une personne tenant un lampion. Un groupe de filles d'Isabelle récite les différentes prières à tour de rôle et le lampion correspondant est allumé. Tout au long de la récitation du chapelet, notre chorale interprète des chants à la Sainte-Vierge afin de favoriser notre intériorisation. Le chapelet ainsi formé de plus d'une cinquantaine de personnes s'illumine et apporte la paix dans nos cœurs. C'est une belle initiative pour souligner le mois de mai, mois de Marie. Pour de plus amples informations, contactez Mme Henriette Mathieu au (418) 485-6361 ou Mme Sylvia Roy au (418) 485-6759

VENTE DE GARAGE

sans permis
31 mai et 1^{er} juin



TOURNOI DEK HOCKEY 5 ET 6 SEPTEMBRE

Mot de la promaïresse

Chers citoyens et chères citoyennes,

D'abord, je tiens à vous mentionner que la toiture de l'aréna sera refaite au-dessus de la surface glacée grâce, majoritairement, à une subvention du gouvernement provincial au début de l'été 2025. Comme à l'habitude, le montage financier de ce projet vous sera présenté dans un futur Info-Shenley. Cette rénovation vise à réduire l'infiltration d'eau qui provoquait des "bosses" sur la glace. Cette amélioration s'inscrit dans l'entretien de nos bâtiments municipaux pour assurer la pérennité.

En ce qui concerne l'entretien des routes non asphaltées, cette année, les employés de voirie vont effectuer un premier tour de niveleuse dès que les conditions météorologiques seront adéquates. Par la suite, l'équipe procédera au rechargement massif des routes et des accotements. Finalement, un deuxième tour de niveleuse sera effectué. Également, au moment opportun, l'abat poussière sera appliqué. L'objectif est d'offrir aux citoyens de ces secteurs une route entretenue dans les meilleures conditions possible. Concernant le village, le balayage des rues et des trottoirs sera effectué dans la première semaine de mai.

Aussi, le conseil municipal a été avisé de certaines informations qui circulaient concernant un terrain, propriété de la Municipalité, situé dans le secteur industriel du rang 6 Nord. Il est important de rectifier la situation.

La municipalité a demandé qu'il soit procédé, à ses frais, une

analyse de sol afin de confirmer que ledit terrain respecte les normes et peut être utilisé à des fins industrielles. Le rapport de la firme que la Municipalité a retenue a confirmé que le terrain peut recevoir, selon les normes applicables, un usage industriel sans nécessiter de travaux de réhabilitation. Le terrain était à vendre avant que la Municipalité ne fasse procéder à l'étude et c'est toujours le cas. Nous invitons les citoyens qui véhiculent ce genre d'informations à la prudence de façon à ne pas porter préjudice indûment à la Municipalité. Toute personne qui veut avoir de l'information peut toujours s'informer directement auprès de la Municipalité afin d'obtenir une information juste, notamment sur les terrains propriété de la Municipalité.

De plus, tel que mentionné dans le dernier Info-Shenley, le projet du MTQ dans le rang 6 Nord reprendra dans les prochaines semaines. Comme par le passé, nous sollicitons la collaboration des automobilistes afin d'emprunter le rang 4 Nord ou le rang 9 dans la mesure du possible afin de réduire la circulation et permettre la bonne progression du projet.

Finalement, il est temps de prévoir vos activités estivales et de participer aux différentes ligues et activités offertes par la Municipalité. N'hésitez pas à utiliser nos infrastructures et à procéder à la location des différents plateaux offerts afin de vous divertir. L'équipe municipale travaille actuellement à la préparation de la saison estivale.

Karine Champagne
promaïresse

GROS PROJET POUR L'ÉPICERIE SHENLEY

Dans le cadre du volet Commerces de proximité du Fonds régions et ruralité du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Tania et moi sommes fières de vous annoncer que notre projet de construction et d'aménagement d'une deuxième cuisine à l'intérieur de l'épicerie a été sélectionné par le gouvernement du Québec parmi plusieurs autres projets à la grandeur de la province. Une aide financière de 34 984\$ nous a été accordée afin de réaliser ce projet. Les équipements et les dimensions de la cuisine construite en 2013 ne permettent plus de répondre à la demande croissante de notre clientèle quant aux mets cuisinés, au prêt-à-manger, à la boulangerie et aux pâtisseries préparés maison. Afin d'augmenter la rentabilité, le confort et l'efficacité de notre équipe de cuisiniers et de cuisinières, nous construirons et amènerons une deuxième cuisine dans l'entrepôt qui permettra de cuire et de préparer de la nourriture simultanément dans les deux cuisines. En ce moment, il

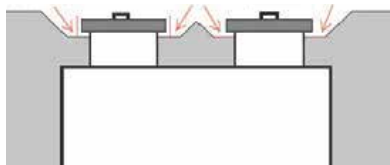
y a un horaire et toute une logistique pour coordonner les cuissons des différents plats, mais avec l'ajout d'un four, d'une cuisinière et d'espaces de travail supplémentaires, nous espérons que le tout devienne plus facile.

Nous souhaitons remercier le gouvernement du Québec et plus particulièrement, le député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin, pour son appui auprès du comité de sélection. De plus, nous tenons à remercier le Maire, M. Dany Quirion, ainsi que les conseillers et conseillères du conseil municipal de St-Honoré-de-Shenley qui nous ont fourni une lettre d'appui permettant au comité de sélection de comprendre à quel point ce projet était crucial pour l'offre de service offert dans notre municipalité. Pour finir, nous tenons à remercier nos employés et notre clientèle sans qui la nécessité de ce projet ne serait d'aucune valeur.

Vos épicières-propriétaires, Tania et Syndia Champagne

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE ENTRE LE 4 ET 15 AOÛT

Dégagement de 6 pouces de profondeur et au pourtour



Confirmez la vidange de votre fosse par courriel à : fosse@vsjb.ca (inscrire votre adresse, votre nom et numéro de téléphone) ou par téléphone au 418 226-5300

Retenez ces dates pour le paiement de vos taxes municipales :
14 mai, 13 juillet et 11 septembre.

MAI 2025

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GARDIENS AVERTIS						
Alexia Bilodeau 418 485-6465 <i>fille de Cynthia Grondin</i>		Anaève Leclerc 418 313-3227 <i>fille d'Isabelle Plante et de Philippe Leclerc</i>		1	2	3
Samuel Boisvert 418 485-7885 <i>filis de Rachel D. Bélanger et Francis Boisvert</i>		Léa Quirion 418 485-6848 <i>fille de Julie Dubois</i>				
					la collecte	
4	5	6	7	8	9	10
Bonne fête des mères		Café Jazette 9h45				
11	12	13	14	15	16	17
	Bureau municipal fermé pour la journée Nationale des Patriotes					
18	19	20	21	22	23	24
		Café Jazette 9h45				
25	26	27	28	29	30	31



Bibliothèque mercredi
9h à 11h et 18h30 à 20h



Cueillette des matières recyclables
Veuillez sortir vos bacs la veille



Cueillette des ordures
Veuillez sortir vos bacs la veille



Filles d'Isabelle
2^e mardi du mois
19h30 au local de l'âge d'or



Séance régulière du conseil municipal
1^{er} mardi du mois à 19h
sauf exception



Comptoir familial
mercredi : 13h à 16h
samedi : 9h à 12h

NOUVELLE DEMEURE
AGENCE IMMOBILIERE

www.suttonbeauce.com

Fanny Rodrigue
Courtier immobilier
418 230 2508
frodriquesutton@gmail.com

Sonia Robichaud
Courtier immobilier
418 313 6544
srobichaudsutton@gmail.com

Centre de Rénovation



417, Rang 9, Saint-Honoré-de-Shenley (Québec) G0M 1V0

Tél. : 418 485-6459



Courriel : info@quincailleriechampagne.ca



SARTIGAN
The Strip Specialist

888, Route de Shenley Est
Saint-Honoré de Shenley
(Québec) CANADA G0M 1V0
Tél. : 418.485.6797, poste 221
Fax : 418.485.6745
k.roy22@hotmail.ca
www.sartigan.com

Nous sommes présentement à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

- Journaliers (ères)
- Jour, Nuit et Fin de semaine
- Électromécanicien (ne)
- Soir ou Nuit

Travail à temps plein
et à l'année!